BILAN

[]

]

11

r

n

r

Ľ

Actif (en euros)	2011	2010
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
■ Immobilisations financières		-
Total de l'actif immobilisé	-	
Actif circulant		
■ Stocks et en cours	-	-
■ Clients et comptes rattachés	-	-
■ Autres créances et comptes de régularisation	523	-
■ Valeurs mobilières de placement	-	-
■ Disponibilités	33 734	37 237
Total de l'actif circulant	34 257	37 237
TOTAL DE L'ACTIF	34 257	37 237
Passif (en euros)	2011	2010
G. 14		
Capital Capital	37 000	37 000
■ Capital ■ Primes et Réserves	57000 6	57000
Report à Nouveau	-3 898	U
Résultat	-1 721	-3 898
<u> </u>		
Total des capitaux propres	31 387	33 108
Provisions pour risques et charges		
110431043 Pour 113dires et enurges		
Dettes		
■ Emprunts et dettes financières	-	-
■ Fournisseurs et comptes rattachés	2 870	1 200
■ Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation		2 929
Total des dettes	2 870	4 129
TOTAL DU PASSIF	34 257	37 237

COMPTE DE RESULTAT

(En Euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires net	_	_
Autres produits d'exploitation	-	_
Total des produits d'exploitation	-	_
Achats consommés	-	
Charges de personnel	-	-
Autres charges d'exploitation	1 721	3 121
Impôts et taxes	-	822
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Total des charges d'exploitation	1 721	3 943
Résultat d'exploitation	-1 721	-3 943
Produits financiers	-	49
Charges financières	_	4
Résultat courant avant impôts	-1 721	-3 898
Charges et produits exceptionnels	-	_
Participation des salariés	-	
Impôts sur les résultats	-	-
RESULTAT NET	-1 721 ,	-3 898

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

1. FAITS MAJEURS

Néant

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1. Capital social

Le capital social d'Axway Holding s'élève au 31 décembre 2011 à 37.000€. Il est composé de 3.700 actions d'une valeur nominale de 10€.

2.2. Tableau de variation des capitaux propres

(en euros)	Capital	Réserve légale	Autres Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
Situation au 01/01/2011	37 000	-	6		-3 898	33 107
Affectation du résultat 2010	-	_	=	-3 898	3 898	
Résultat de l'exercice		<u> </u>	<u> </u>		-1 721	-1 721
Situation au 31 décembre 2011	37 000	_	6	-3 898	-1 721	31 386

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

4.1.1. Créances

(en euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Actif immobilis é			
■ Autres immobilisations financières	-	-	-
Actif circulant			
■ Clients douteux ou litigieux	, ,	_	-
Autres créances clients	523	523	
■ Personnel et comptes rattachés	-	-	-
■ Organismes sociaux	-	-	-
■ Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilés	-	_	_
■ Groupe et associés	-	_	-
■ Débiteurs divers	-	_	-
Charges constatées d'avance			
Total	523	523	_

4.1.2. Dettes

(En euros)	Montant	A un an	A plus d'un an
	brut	au plus	et 5 ans au plus
■ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
- A 2 ans maximum à l'origine	-	_	_
- A plus de 2 ans à l'origine	_	_	_
■ Emprunts et dettes financières divers	_	-	_
■ Fournisseurs et comptes rattachés	2 870	2 870	_
■ Personnel et comptes rattachés	-		_
■ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	_	_
■ Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices	-	_	_
- Taxe sur la valeur ajoutée	_	_	_
- Autres impôts, taxes et assimilés	_	_	
■ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	_	-	-
■ Groupe et associés	_	_	_
■ Autres dettes	_	-	_
■ Produits constatés d'avance	-	-	-
Dettes	2 870	2 870	

4.2. Produits à recevoir et charges à payer

Ŋ

(en euros)	
	,
Produits à recevoir	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-
■ Clients et comptes rattachés	<u>-</u>
■ Créances fiscales et sociales	-
■ Autres créances	-
Total	-
Charges à payer	
■ Intérêts courus	-
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870
■ Clients - Avoirs à établir	-
■ Dettes fiscales et sociales	-
Autres dettes	• ,
Total	2 870

5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTÛRE

Néant

AXWAY HOLDING
Société Anonyme
au capital de 37 000 euros
Siège social : PAE Les Glaisins
74940 ANNECY LE VIEUX
450 792 999 RCS Annecy

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 26 MARS 2012

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous soumettons également à votre vote la nomination de nouveaux administrateurs, la reconstitution des capitaux propres ainsi que les projets de modifications du capital social et des statuts présentés ci-après.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société n'a connu aucune activité.

Les charges qui s'élèvent à 1 721 euros réprésentent les seuls frals de fonctionnement et correspondent au résultat net de l'exercice.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le cadre d'un projet global visant à prendre une position majeure sur le marché international de l'édition de progiciels bancaires, Axway Holding, filiale à 100 % de la société Sopra Group, devrait recevoir de celle-ci, dans le cadre d'un apport partiel d'actif, l'intégralité des actifs liés à sa branche complète et autonome de l'activité de progiciels bancaires « EVOLAN ».

Préalablement, Axway Holding devrait acquérir une participation majoritaire dans le groupe belge Callataÿ & Wouters, notamment éditeur du logiciel de gestion bancaire « Thaler » utilisé dans plus de 40 banques et dans 15 pays différents.

- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En l'absence d'activité de la Société, nous n'avons rien de particulier à déclarer à ce titre.

- Evénements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2011, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice, notre Société n'a pas réalisé de progrès significatif ni rencontré de difficulté.

- Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 3 et 5 c.com)

Nous n'avons rien de particulier à signaler à ce titre.

Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 4 c.com) :

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas été confrontée à des risques et incertitudes particullers.

 Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers et exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 6 c.com);

Nous n'avons rien de particulier à signaler à ce titre.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre Société ne détient aucune participation ou filiale.

- Prises de participation ou prises de contrôle,

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation.

- Sociétés contrôlées possédant une participation au capital de la Société.

Notre Société ne contrôle actuellement aucune société détenant une participation dans son capital.

- Actions d'autocontrôle.

Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

- Régularisation de participations croisées.

Aucune participation croisée n'existant, il n'y a pas lieu de procéder à une quelconque régularisation en application de l'article R 233-19 du Code de commerce.

III. ACTIONNARIAT SALARIE

En l'absence de personnel salarié, nous n'avons rien de particulier à signaler.

IV. RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de blen vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels gu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte de l'exercice de -1 721 euros en totalité au compte "Report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, le compte Report à nouveau serait porté à -5 619 euros et les capitaux propres de la Société seraient de 31 387 euros.

- Distributions au cours des trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

V. DOCUMENTS JOINTS AU RAPPORT DE GESTION

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

- Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital (ordonnance n° 2004-604 du 24 juin 2004)

L'assemblée générale n'ayant accordé aucune délégation de compétence ni de pouvoir au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, il n'y a pas lieu de joindre au présent rapport ni le tableau desdites délégations visé à l'article L. 225-100 al.4 du Code de

commerce, ni le rapport complémentaire afférent à leur usage visé à l'article L. 225-129-5 du même Code.

VI. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux.

- Rémunération des mandataires sociaux

De même conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la Société.

Par ailleurs, Axway Holding étant contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce par la société Sopra Group, nous vous informons du montant des rémunérations, avantages et engagements de toutes natures au titre de l'exercice 2011 pour Monsieur Pierre PASQUIER au titre du mandat qu'il exerce au sein de Sopra Group.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pierre Pasquier, Président-Directeur Général de Sopra Group

	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	560 426 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	, `
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	
TOTAL	560 426 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Pierre Pasquier, Président-Directeur Général de Sopra Group

entre de la companya	Exercic	e 2011
	Montants dus en 2011	Montant versés en 2011
Rémunération fixe	350 000 €	350 000 €
Rémunération variable	192 500 €	140 000 €
Rémunération exceptionnelle		4. 2010 C. 201
Jetons de présence	11 427 €	10 949 €
Avantagès en nature	6 499 €	6 499 €
TOTAL	560 426 €	507 448 €

Tableau sur les jetons de présence dus au titre de l'exercice 2011

. 5.	<u>21</u>	Se	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	<u></u>		The State of the S	2011
	Pierre PASQUIER			11 427 €

- Nomination de nouveaux administrateurs

Les mandats d'administrateur de Messieurs Christophe BASTELICA, Christian CHARVIER, François LEFEBVRE et de la société Sopra Group, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de nommer :

- Monsieur Jean-Paul BOURBON,
- Monsieur Pierre-Yves COMMANAY,
- Monsieur Pascal Leroy, et
- Monsieur Jean MOUNET,

en qualité d'administrateur, en remplacement des personnes susvisées, dont les mandats ne seralent pas renouvelés, pour une période de 6 ans qui prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Jetons de présence.

Néant

VIII. REDUCTION DU CAPITAL PAR ABSORPTION DES PERTES

Afin d'assainir la situation financière de la Société, nous vous proposons de procéder à une réduction du capital social à hauteur de 5 620 euros par résorption des pertes.

Cette réduction serait réalisée par voie d'annulation de 562 actions existantes de 10 euros de nominal chacune.

Cette opération, qui aurait pour effet de réduire le capital à un montant inférieur au minimum légal, serait donc décidée sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à ramener le capital à un niveau au moins égal au minimum légal.

Elle ne serait définitive qu'au jour de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Dans quelques instants, il vous sera donné lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur cette opération.

IX. AUGMENTATION DU CAPITAL PAR APPORT EN NUMERAIRE

Afin de porter le capital à un montant au moins égal au minimum légal, il conviendrait, dans le prolongement de la réduction du capital visée ci-dessus, de réaliser une augmentation du capital social.

Nous vous proposons de fixer le montant de l'augmentation de capital à 5 620 euros, ce qui aurait pour effet de porter ledit capital de 31 380 euros après réduction, à 37 000 euros, par la création et l'emission de 562 actions nouvelles de 10 euros chacune de numéraire.

La Société ne disposant d'aucune réserve et ses actifs ne comportant aucune plus-value latente appréciable, l'émission se ferait au pair.

Les actions nouvelles seraient libérées intégralement lors de la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles.

Les actions nouvelles seraient créées avec jouissance à compter du 1er janvier 2012.

Elles seraient complètement assimilées aux actions anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

La souscription serait réalisée par la société Sopra Group, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, laquelle a déjà manifesté son intention de souscrire à la totalité de l'augmentation de capital.

X. MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-113 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'ayant à ce jour pas d'activité, nous n'avons pas d'informations particulières à vous communiquer sur la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

XI. MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dans la perspective de (i) l'acquisition par la Société d'une participation majoritaire dans le groupe Callataÿ & Wouters et (ii) l'apport partiel d'actif par la société Sopra Group au bénéfice de la Société de la branche d'activité de progiciels bancaires « EVOLAN », nous vous proposons de modifier l'objet social, qui serait le suivant :

- « l'édition, la commercialisation, la distribution, l'installation et la maintenance de tous progiciels informatiques, la conception, le développement de tous logiciels informatiques, l'intégration de tous systèmes d'information, la vente de tous matériels et systèmes informatiques, et toutes les prestations de services, de formation, de conseil et d'hébergement associées;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

XII. MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

Toujours dans la perspective des projets d'évolution ci-dessus précisés, nous vous proposons d'adopter, comme nouvelle dénomination sociale, "SOPRA BANKING SOFTWARE".

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

XIII. MODIFICATION DES LIMITES D'AGE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Sauf limite d'âge fixée par les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction ; de même, la limite d'âge légale du Président du Consell d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué est fixée à 65 ans.

Nous vous proposons de modifier statutairement, les limites d'âge, comme suit :

- prévoir que le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 75 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction,
- porter à 85 ans la limite d'âge du Président du Conseil d'Administration,
- porter à 85 ans la limite d'âge du Directeur Général, et
- porter à 70 ans la limite d'âge du Directeur Général Délégué.

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence, les articles 11, 13 et 16 des statuts.

XIV. REFONTE DES STATUTS

Afin de mettre les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions légales et règlementaires en vigueur et la présentation des statuts des sociétés du groupe Sopra, nous vous proposons d'adopter le texte refondu des statuts qui vous est soumis.

Votre Consell vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société
- Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

	Company of the company of			The second second second	
(en euros)	2011	2010	2009	2008	2007
	The Parish was a financial of the second		Control of the Contro		
Capital en fin d'exercice		200			
Capital social	37 000	37,000	37 000	37.000	37 000
Nombre d'actions émises	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700
Nombre d'obligations convertibles en actions		+	1		-
Résultat global des operations effectives					
Chiffie d'affaires hors taxes		Ĭ	100 110 110		1
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	1271-	-3.898	-1-254	-251	486
Impôts sur les bénéfices		1		1	ľ
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	TEAT	-3 898	-1.254	-251	-486
Montant des benefices ditribués		<i>A</i>			1
Résultat des opérations réduit à une seule action					·:
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	-0-47	-1,05	-0.34	-0,07	-0,13
Benefice apres impots, amortissements et provisions	-0,47	-1,05	-0,34	-0,07	-0,13
Dividende versê a chaque action	j		ŀ		ŀ
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR					<u> </u>
Personnel					
Nombre de salanés	Ĵ	1	Ť.	1.	F
Montant de la masse salariale		*	1	Ï.	ī
Montant des sommes versées au titre des avantages socianx	Ţ	F	İ	1.	1
(Securité sociale, œuvres, etc.)					y.
				to the form and and the second	

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

1. Pierre PASQUIER

Président du Conseil d'administration

Autres mandats:

- Président Directeur Général de Sopra Group
- Président du conseil d'administration d'Axway Software
- Président Directeur Général de Sopra GMT
- Administrateur ou mandataire social de filiales ou sous-filiales étrangères de Sopra Group

2. Christophe FABRE

Directeur Général

Autres mandats :

- Directeur Général d'Axway Software
- Administrateur ou mandataire social de filiales ou sous-filiales étrangères de Sopra Group et d'Axway Software

3. Sopra Group

Administrateur représentée par Yvane BERNARD-HULIN

Autres mandats:

- Administrateur d'Axway Software

4. Christophe BASTELICA

Administrateur

Autres mandats :

 Représentant permanent de Sopra Group au Conseil d'administration d'Axway Software

5. François LEFEBVRE

Administrateur

Pas d'autre mandat

6. Christian CHARVIER

Administrateur

Pas d'autre mandat

1. Bilan

Actif	2010	2009
- 100 c		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Actifimmobilisé	0	0
u Clients et comptes rattachés		
Autres créances et comptes de régularisation		
n Disponibilités	37 236	32 474
Actif circulant	37 236	32 474
TOTAL DEL'ACTIF	37 236	32 474
Passif	2010	2009
в Capital	37 000	37 000
n Réserves	6	-3 870
■ Résultat	-3 898	-1 254
Capitaux propres	33 108	31 876
Provisions	0	0
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	598
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes et comptes de régularisation	2 928	
Dettes	4 128	598
TOTAL DUPASSIF	37 236	32 474



2. Compte de résultat

	2010	2009
п Chiffre d'affaires net		
Autres produits d'exploitation		
Produits d'exploitation	0	0
n Achats consommés		
□ Charges de personnel		
Autres charges d'exploitation	3 121	1 008
ı Impôts et taxes	822	398
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	8	
Charges d'exploitation	3 943	1 406
Résultat d'exploitation	-3 943	-1 406
n Charges et produits financiers	45	152
Rés ultat courant avant impôts	-3 898	-1 254
□ Charges et produits exceptionnels		
Participation des salariés		
Impôts sur les résultats		
RESULTAT NET	-3 898	-1 254



3. Annexe aux comptes individuels 2010

3.1. Faits majeurs

Anciennement dénommé Mirfak, cette société filiale de SOGEFILIA faisait partie du groupe Société Générale. En mai 2010, Sopra Group a racheté 100% des titres et a procédé à une changement de dénomination sociale : Mirfak se nomme désormais Axway Holding.

4. Notes relatives au bilan

4.1. Capital social

Le capital social d'Axway Holding s'élève au 31 décembre 2010 à 37.000€. Il est composé de 3.700 actions d'une valeur nominale de 10€.

4.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Réserve légale	Réserves facultatives	Résultat	Total
ພ Situation au 1 ^{er} janvier 2010	37 000		-3 870	-1 254	31 876
Affectation du résultat 2009	- 5 130	6	3 870	1 254	0
Augmentation de capital	5 130	to an			5 130
n Résultat de l'exercice				-3 898	-3 898
Situation au 31 décembre 2010	37 000	6	0	-3 898	33 108



5. Notes relatives au compte de résultat

Néant.

6. Autres informations

6.1. Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant	A un an	A plus d'un an
	brut	au plus	et 5 ans au plus
■ Emprunts et dettes auprès des établissements de ci	·édits		
- A 2 ans maximum à l'origine			
- A plus de 2 ans à l'origine		*	
Emprunts et dettes financières divers			
□ Groupe et associés	2 928	2 928	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
■ Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices		*	
- Taxe sur la valeur ajoutée			
- Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
■ Autres dettes			
□ Comptes de régularisation			
Total	4 128	4 128	0



6.2. Eléments concernant les entreprises liées

Entrep	ises
-	liées

2 928

Actif

- 4 Avances et acomptes sur immobilisations
- Participations
- □ Créances rattachées à des participations
- m Prêts
- □ Groupe et associés
- Créances clients et comptes rattachés
- Autres créances
- Ecarts de conversion Actif

Passif

- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
- Emprunts et dettes financières divers
- Groupe et associés
- Dettes sur immobilisations
- n Dettes fournisseurs
- Autres dettes
- Ecarts de conversion Passif

Compte de Résultat

- □ Produits de participation
- Autres Produits financiers
- Charges financières
- Abandons de créances (charges financières)
- n Dotations aux dépréciations des titres de participations (charges financières)
- n Dotations aux dépréciations des créances clients (charges financières)
- Dotations aux dépréciations des comptes courants (charges financières)
- n Reprises sur dépréciations des titres de participations (produits financiers)
- n Reprises sur dépréciations des créances clients (produits financiers)
- n Reprises sur dépréciations des comptes courants (produits financiers)
- Reprises sur provisions pour risques sur filiales (produits financiers)



6.3. Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir

- n Fournisseurs Avoirs à recevoir
- □ Clients et comptes rattachés
- Créances fiscales et sociales
- Autres créances

Total	0

Charges à payer

- Intérêts courus
- n Dettes fournisseurs et comptes rattachés

1 200

- n Clients Avoirs à établir
- Dettes fiscales et sociales
- Autres dettes

Total	1 200
Total	1 200

7. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.



AXWAY HOLDING

Société Anonyme au capital de 37 000 euros Siège social : PAE Les Glaisins 74940 ANNECY LE VIEUX 450 792 999 RCS Annecy

Rapport du Conseil d'administration

à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 29 juin 2011

Nous soumettons à votre approbation, dans le cadre de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire, des projets de résolutions ayant pour objet :

Résolutions à caractère ordinaire :

- l'approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'affectation du résultat et la fixation du montant du dividende;
- l'approbation de conventions réglementées ;

Résolutions à caractère extraordinaire :

- l'autorisation à donner au conseil d'administration, à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés titulaires d'un Plan d'Epargne Entreprise;
- pouvoirs pour les formalités.

1. PRESENTATION DE LA MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

1.1 Faits marquant de l'exercice

L'assemblée générale mixte du 21 mai 2010 a décidé :

- la nomination de nouveaux administrateurs suite à des démissions,
- la nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaires et suppléants suite à démissions,
- le changement de la dénomination sociale (ancienne dénomination Mirfak),
- le transfert du siège social.

Le conseil d'administration du 21 mai 2011 tenu à l'issue de l'assemblée a nommé :

- un nouveau Président du Conseil,
- un nouveau Directeur Général,
- un Directeur Général Délégué.

L'actionnaire unique en date du 15 septembre 2010 a décidé la réduction du capital d'un montant de 5 130 € et une augmentation du capital du même montant afin d'apurer les pertes de la société.

1.2 Résultats économiques et financiers de la société Axway Holding, analyse de l'évolution des affaires

La société n'a connue aucune activité lors de l'exercice 2010, les charges concernent des frais de fonctionnement.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Activité de recherche et de développement : néant.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport a été établi.

2. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Première résolution

Il vous est demandé, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et, en conséquence, de donner aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Il vous est proposé d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3 898,38 euros au compte « report à nouveau ».

Il est rappelé, conformément à l'article 243 bis du CGI, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

3. APPROBATION DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

Troisième résolution

Il vous est demandé, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, d'approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

4. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES TITULAIRES D'UN PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE

Quatrième résolution

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce un projet de résolution tendant à réaliser le cas échéant, une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code de travail, doit être présenté aux actionnaires.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, de donner au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet de décider le cas échéant, dans la limite d'un plafond de 15 000 euros, une augmentation de capital.

Nous vous informons que cette autorisation entraine la suppression du droit préférentiel de souscriptions des actionnaires au profit des salariés adhérents audit plan.

5. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Cinquième résolution

La résolution qui vous est proposée est destinée à conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de votre assemblée.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote.

La société Sopra Group détient 99% du capital.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

1. Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des principaux mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Pierre PASQUIER

Président du Conseil d'administration

Autres mandats:

Président - Directeur Général de Sopra Group

Président du conseil d'administration d'Axway Software

Président - Directeur Général de Sopra Consulting

Président - Directeur Général de Sopra GMT

Administrateur de filiales ou sous-filiales étrangères du Groupe

Christophe FABRE

Directeur Général

Autres mandats:

Administrateur de filiales ou sous-filiales étrangères du Groupe

Sopra Group

Administrateur

Représentée par Yvane BERNARD-HULIN

Administrateur chez Axway Software et Sopra Consulting

Christophe BASTELICA

Administrateur

Autres mandats:

Représentant permanent de Sopra Group au Conseil d'administration d'Axway Software et de Sopra Consulting

François LEFEBVRE

Administrateur

Pas d'autre mandat

Christian CHARVIER

Administrateur

Pas d'autre mandat

2. Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la Société.

Par ailleurs, Axway Holding étant contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce par la société Sopra Group, nous vous informons du montant des rémunérations, avantages et engagements de toutes natures au titre de l'exercice 2010 pour Monsieur Pierre PASQUIER au titre du mandat qu'il exerce au sein de Sopra Group.

Chez Sopra Group au titre de l'exercice 2010, les membres du conseil d'administration ont perçu une part variable calculée de la façon suivante : 40% du salaire fixe à objectifs personnels et collectifs atteints, pouvant atteindre 60% en cas de très bonne performance.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à M. Pierre Pasquier, Président-Directeur Général

	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	407 957 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	15
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de	=
l'exercice	
TOTAL	407 957 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Pierre Pasquier, Président-Directeur Général

	Exercic	e 2010
	Montants dus en 2010	Montant versés en 2010
Rémunération fixe	250 510 €	250 510 €
Rémunération variable	140 000 €	61 000 €
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	10 948 €	8 548 €
Avantages en nature	6 499 €	6 499 €
TOTAL	407 957 €	326 557 €

Tableau sur les jetons de présence dus au titre de l'exercice 2010

	2010
Pierre PASQUIER	10 948 €

ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

Nous vous informons conformément à l'article L 441-6-1 du Code de commerce, que les délais de paiement et l'état des dettes fournisseurs au 31 décembre 2010 de la Société sont les suivants compte tenu de l'absence d'activité de la Société :

	Montant	Montant	Montant échu	Montant échu
(en milliers d'euros)	Encours total	Non échu	de – de 60 jours	de + de 60 jours
Au 31 décembre 2010	0	0	0	0

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons transmis à vos Commissaires aux comptes tous les éléments utiles pour lui permettre de présenter son rapport général et son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Axway Holding

Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(en euros)	2010	2009	2008	2007	2006
Capital en fin d'exercice Capital social Nombre des actions ordinaires existantes Nombre maximal d'actions futures à créer au 31 décembre par exercice de droits de souscription	37 000 3 700	37 000 3 700	37 000 3 700	37 000 3 700	37 000
Opérations et résultats de l'exercice Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices	-3 898	-1 254	-251	-486	-928
Participation des salariés due au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amorfissements et provisions Résultat distribué	-3 898	-1 254	-251	-486	-928
Résultats par action Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1.05	-0,34	-0.07	-0.13	-0.25
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende attribué à chaque action	-1,05	-0,34	-0,07	-0,13	-0,25
Personnel					

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages so-

ciaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc,.)

SA MIRFAK

17 cours Valmy

92800 PUTEAUX

Comptes annuels au 31 décembre 2009

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif Bilan passif	1 2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1 Compte de résultat partie 2	3 4
ANNEXE	5
Annexe Régles et méthodes comptables Etat des échéances, des créances et des dettes Capitaux propres Détail des charges à payer Ecart d'évaluation sur actif circulant	6 7 8 9 10

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé			•	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles			·	·
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	;			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations par mise en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes			.*	
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS Valeurs mobilières de placement (dont actions proprès :) Disponibilités	32 152 322	et ()	32 152 322	18 000 15 732
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	32 474		32 474	33 732
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	32 474		32 474	33 732

BILAN PASSIF

Rubriques			31/12/2009	31/12/2008
Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	37 000)	37 000	37 000
Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		(3 619)
Report à nouveau RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			(3 870) (1 254)	(251)
Subventions d'investissement			(1 201)	(201)
Provisions réglementées			1	
CAPITAUX I	PROPRI	S	31 876	33 130
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
AUTRES FONDS	PROPRI	S		
Provisions pour risques Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET C	HARGI	ES		
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires	,			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs Avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales			598	598
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	٠			
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
	DETT	S	598	602
Ecarts de conversion passif				
TOTALG	ENERA	L	32 474	33 732

Résultat de l'exercice en centimes

-1 254.35

Total du bilan en centimes

32 473.56

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques Exportation	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		-
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations: dotations aux amortissements Sur immobilisations: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions Autres charges	1 008 398	655 393
CHARGES D'EXPLOITATION	1 406	1 048
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 406)	(1 048)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	152	7 97
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge	152 152	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement PRODUITS FINANCIERS Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change		797 797
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de charge Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement PRODUITS FINANCIERS Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	ſ	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	 	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		 -
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	 	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
en e		
TOTAL DES PRODUITS	152	797
TOTAL DES CHARGES	1 406	1 048
BENEFICE OU PERTE	(1 254)	(251

ANNEXE

ANNEXE

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels de la SA MIRFAK pour l'exercice clos au 31/12/09.

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes annuels est de 32 473.56 EUR.

Le chiffre d'affaires inclus dans le compte de résultat composant ces comptes annuels est nul.

Le résultat de l'exercice est une perte de 1 254.35 EUR.

L'exercice a une durée de un an, recouvrant la période du 01/01/09 au 31/12/09.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(en application du Code de Commerce, articles L123.12 à L123.24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La principale méthode utilisée est la suivante :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une appréciation valeur par valeur.

Les OPCVM sont évaluées à partir de la valeur liquidative publiée par l'organisme émetteur. La plus value latente est intégrée dans le résultat fiscal. S'il y a une moins value, une provision pour dépréciation est constatée en comptabilité.

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	I an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1		
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés		·	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés		i	
Etal, autres collectivités : créances diverses	·		
Groupe et associés	ļ		
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	I an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers			· `	Ī
Fournisseurs et comptes rattachés	598	598	i	
Personnel et comptes rattachés	ŀ	1	<u> </u>	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	i]		
Etat: taxe sur la valeur ajoutée	,			
Etat: obligations cautionnées				
Etat: autres impôts, taxes et assimilés]
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1			
Groupe et associés				j
Autres dettes	1			1
Dettes représentatives de titres empruntés		ļ		
Produits constatés d'avance		ľ]
				<u> </u>
TOTAL GENERAL	598	598		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		• ,		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			•	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL

Le capital social se compose de 3 700 actions de 10 euros de nominal.

Le capital social a été libéré en totalité.

RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

La variation des postes de réserves par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 Mai 2009.

L'affectation de ce résultat est résumée dans le tableau suivant :

1 - Origine				Montant
and the state of t	The production of the second	en a che l'est cast dia le fil e co	and the few and it has	
Report à nouveau antérieur	•	•		-3 619.05
Résultat de l'exercice			A company	-251,04
dont résultat courant après impôts :	•	1.		
Prélèvements sur les réserves	4.		garage and a second	ł
Buckey Salar Commence Salar	Special Control Special Special	A Commence of the Commence of	<u>elleggebergeber</u>	
			TOTAL	-3 870.09

2 - Affectations		Montant
विकास सुरक्षिक से क्षेत्र कर से स्वरूप के किया है। से से स्वरूप के सिर्वेश से स्वरूप के सिर्वेश से स्वरूप के स स्वरूप के सिर्वेश से स	in entre la grégoria de Millon de Carlos de Maria de Millon de Carlos de Carlos de Carlos de Carlos de Carlos La carlos de Carlos	
Réserve légale		
Dividendes		
Autres répartitions :		
Report à nouveau		-3 870.09
<u>g da waka Majaya kawa ng kalang ka makka ng mga mga k</u>	entre de la companya	
	TOTAL	-3 870,09

SA MIRFAK Comptes annuels au 31 décembre 2009

Page 10

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
EOTHALIS BLOWN HOLD DANGER	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES]
Honoraires commissaire aux comptes 2009	.598,00
•	598.00
TOTAL	598.00

SA MIRFAK Comptes annuels au 31 décembre 2009

Page 11

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Valeurs mobilières de placement	Valeur bilan	Prix marché	Provision
SGAM INVEST LIQUIDITES EURO AC	32 151.53	32 151.53	
TOTAL	32 151.53	32 151.53	

MIRFAK

Société Anonyme au capital de 37 000 euros Siège social : 17 cours Valmy 92800 PUTEAUX 450 792 999 RCS NANTERRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MAI 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et pour vous proposer une modification de l'article 11 des statuts.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La Société ayant eu une activité fort réduite, elle a seulement encaissé des produits financiers à hauteur de 151,53 euros et les charges d'exploitation se sont élevées à 1 405,88 euros. Le résultat se solde donc par une perte de 1 254,35 euros.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La Société a été intégrée fiscalement au Groupe SOCIETE GENERALE à compter du 1^{er} janvier 2010.

Proposition d'affectation de résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 1 254,35 euros

que nous vous proposons d'affecter au compte de report à nouveau antérieur, débiteur de 3 870,09 euros, qui deviendrait ainsi débiteur d'un montant de 5 124,44 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Perspectives 2010

Le niveau d'activité devrait rester limité pour l'année à venir.

Proposition de modification de l'article 11 des statuts

Depuis la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 dite de modernisation de l'économie, l'exercice d'un mandat d'Administrateur n'est plus soumis à l'obligation de détenir une action de la société dans laquelle le mandat est exercé; nous vous proposons par conséquent de supprimer la mention « Chaque Administrateur doit être propriétaire de 1 action au moins. » figurant dans l'article 11 des statuts, qui serait désormais rédigé comme suit :

« Article 11 - Nomination des Administrateurs

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et de 18 membres au plus.

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La durée de leurs fonctions est de 6 années. Lorsqu'un Administrateur est nommé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles. ».

Informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs ou de nos clients

Conformément à l'article L 441-6-1, alinéa 1 du Code de commerce, issu de la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008, nous vous informons que le solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2009 est nul.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Participation des salariés au capital social - Actionnariat

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'emploie aucun salarié et que son capital social était détenu à hauteur de 99,84 % par SOGEFILIA et pour le solde par ses Administrateurs et deux autres personnes physiques au 31 décembre 2009.

Conventions réglementées

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Fixation des jetons de présence

Vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'Administration.

Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés pour chacun des mandataires de la Société.

Vous voudrez bien donner quitus à vos Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration